



Association de DANSE « LES OcéANES »
Organise son 9ème concours ORPHEA de Modern'Jazz

Concours régional amateur 1, amateur 2 et préprofessionnel
JAZZ et MODERN'JAZZ SOLOS, DUOS ET GROUPES

SAMEDI 3 FEVRIER 2018

LE MEDIAN, chemin de Tharabie 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Bulletin d'inscription au concours Modern'Jazz amateur 1 et 2 et préprofessionnel

À retourner avant le **15/01/18** avec les règlements d'inscription (à l'ordre des Océanes)

ECOLE OU ASSOCIATION NOM DU PROFESSEUR :

Adresse Internet du Professeur : TEL du professeur :

Remplir une fiche par danseur (même pour les groupes)

NOM.....Prénom.....

Age..... (Joindre s.v.p. photocopie pièce d'identité) adresse internet :

Adresse Tel

- **Nombre d'année(s) de danse** (classique, jazz, contemporaine)
- **Nombre d'heure(s)/semaine de danse** (classique, jazz, contemporaine)

CHOIX DES CATEGORIES :

SOLO **DUO** accompagné(e) de.....

AMATEUR 1 (jusqu'à 2 h 45 de danse/semaine) AMATEUR 2 (de 3 h à 4 h 30 de danse/semaine)

PRE-PROFESSIONNEL (à partir de 4 h 45 de danse/semaine)

POUSSIN **BENJAMIN** **JUNIOR** **SENIOR**

GROUPES (de 5 danseurs minimum à 18 danseurs maximum).

AMATEUR 1 (jusqu'à 2 h 45 de danse/semaine) AMATEUR 2 (de 3 h à 4 h 30 de danse/semaine)

PRE-PROFESSIONNEL (à partir de 4 h 45 de danse/semaine)

MINI POUSSIN **POUSSIN** **BENJAMIN** **JUNIOR** **SENIOR**

NOM DE LA CHOREGRAPHIE :

Le jury se réserve le droit de surclasser un danseur en fonction de sa prestation

Attention l'association se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite, si le nombre maximum d'inscrits est atteint. Les inscriptions sont effectives lorsque le dossier est complet !



Association de DANSE « LES OCEANES »
Organise son 9ème concours ORPHEA de Modern'Jazz

**Concours régional amateur 1, amateur 2 et préprofessionnel
JAZZ et MODERN'JAZZ SOLOS, DUOS ET GROUPES**

SAMEDI 3 FEVRIER 2018

LE MEDIAN, chemin de Tharabie 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

BULLETIN D'INSCRIPTION DANSEUR

À retourner avant le **15/01/18** avec les règlements d'inscription (à l'ordre des Océanes)

Joindre une enveloppe timbrée au nom du candidat ou du professeur pour le retour des billets spectateurs.

PRIX PAR PASSAGE	Nombre de passage	Montant
SOLO : 10 €		
DUO par danseur : 10 €		
GROUPE par danseur : 6 €		
TOTAL A REGLER		

RESERVATIONS PLACES SPECTATEURS :

Merci de faire un règlement différent de celui de l'inscription à l'ordre des Océanes

RESERVATION DES PLACES	Prix	Nombre de Personnes	TOTAL A REGLER
CONCOURS 1 ^{ère} PARTIE (MINI-POUSSINS/ POUSSINS/BENJAMINS)	8 €		
CONCOURS 2 ^{ème} PARTIE (JUNIORS/ SENIORS)	8 €		
TOUT LE CONCOURS : journée entière	12 €		
TOTAL A REGLER			

SPECTATEURS : ATTENTION ! Le nombre de places dans la salle étant limité, il est IMPERATIF de commander ses places en même temps que l'inscription des candidats.

CONCOURS 1^{ère} PARTIE : POUSSINS et BENJAMINS : convocation : DUOS ET SOLOS : 8 H30 - GROUPES : 12 H

CONCOURS 2^{ème} PARTIE : JUNIORS et SENIORS : convocation : DUOS ET SOLOS : 17 H - GROUPES : 19 H 30

Les CD (seuls supports autorisés) seront à remettre à l'accueil, prévoir une solution de secours en cas de problème de lecture du CD.

Le concours sera filmé par un professionnel.

Inscriptions et réservations à renvoyer à :

Carole HAINET : chemin de l'Ozon - 5 lotissement La Prairie - 69970 CHAPONNAY

Pour tout renseignement : caroledanse16@gmail.com

Téléphone : **06.15.03.86.40** Site Internet : www.lesoceanes.net

BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE

En espérant vous voir nombreux nous vous souhaitons une bonne préparation



Association de DANSE « LES OCEANES »
Organise son 9ème concours ORPHEA de Modern'Jazz

Concours régional amateur 1, amateur 2 et préprofessionnel
JAZZ et MODERN'JAZZ SOLOS, DUOS ET GROUPES
SAMEDI 3 FEVRIER 2018

AUTORISATION DROIT D'UTILISATION D'IMAGES

Je soussigné, (nom,prénom) :

Agissant en qualité de (entourer) : père - mère - tuteur de l'enfant

Inscrit(e) au concours de danse organisé par l'association LES OCEANES

déclare que l'association LES OCEANES peut utiliser et diffuser mon image ou celle de mon enfant
dans le cadre de ce concours :

PHOTOS ET/OU VIDEOS	J'AUTORISE ...
Photos prises durant le concours	
Vidéos tournées durant le concours	

Ecrire "Lu et approuvé" :

A, le / /

Signature du responsable :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (nom,prénom) :

Agissant en qualité de (entourer) : père - mère - tuteur de l'enfant

Adhérent de l'association

AUTORISE l'association de danse « LES OCEANES » à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires en cas d'accident et A FAIRE APPEL A UN MEDECIN ou AUX SAPEURS POMPIERS ou EVACUATION SUR L'HOPITAL le plus proche.

Renseignements importants à signaler concernant la santé de l'enfant :

En dehors du passage sur scène, l'Association « Les Océanes » se décharge de toute responsabilité

A, le / /

Signature du responsable : Ecrire "Lu et approuvé" :



Association de DANSE « LES Océanes »

Organise son 9ème concours ORPHEA de Modern'Jazz

Concours régional amateur 1, amateur 2 et préprofessionnel
JAZZ et MODERN'JAZZ SOLOS, DUOS ET GROUPES
SAMEDI 3 FEVRIER 2018
REGLEMENT

LIEU : Salle de spectacle LE MEDIAN chemin de Tharabie 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

REGLEMENT : Ce concours est ouvert aux danseurs amateurs 1 et 2 et préprofessionnels de Jazz et de Modern'Jazz

Nous attirons l'attention des professeurs : bien respecter le niveau de danse du concurrent ou du groupe en l'inscrivant dans la catégorie correspondant à son niveau et non pas inférieur à son niveau.

Attention l'association se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite, si le nombre maximum d'inscrits est atteint. Les inscriptions sont effectives lorsque le dossier est complet !

Les candidats peuvent se présenter en solo, duo ou les deux et en groupe.

Un même candidat a la possibilité de concourir dans 2 groupes différents maximum.

Les candidats concourant en Duo et n'ayant pas le même âge, sont classés dans la catégorie du candidat le plus âgé.

Les Groupes doivent être constitués de 5 danseurs minimum à 18 danseurs maximum. Leur catégorie est déterminée par la moyenne d'âge de l'ensemble des danseurs du groupe ainsi que la durée moyenne de danse/semaine de chaque danseur constituant ce groupe.

Pour les préprofessionnels, des catégories d'âge pourront être faites en fonction des participants.

Si dans une des catégories le nombre d'inscrits est important, l'association se réserve la possibilité de création de catégories supplémentaires.

Le jury, composé de professionnels de la danse, est le seul à délibérer et son jugement reste souverain

Catégorie amateur 1 : jusqu'à 2 h 45 de danse par semaine

Catégorie amateur 2 : de 3 h à 4 h 30 de danse par semaine

Catégorie préprofessionnel : à partir de 4 h 45 de danse par semaine

Les temps de passage sont identiques pour les amateurs et les préprofessionnels.

DUO et SOLOS

POUSSIN : 9 à 11 ans : avec un temps de 1 minute 30

BENJAMIN : 12 à 14 ans : entre 1 minute 30 à 2 minutes

JUNIOR : 15 à 16 ans : maximum 2 minutes

SENIOR : + de 17 ans : maximum 2 minutes

GROUPES

MINI POUSSIN : 8 à 9 ans : maxi 3 minutes

POUSSIN : 9 à 11 ans : maxi 3 minutes

BENJAMIN : 12 à 14 ans : maxi 4 minutes

JUNIOR : 15 à 16 ans : maxi 4 minutes

SENIOR : + de 17 ans : maxi 4 minutes